

3e Rencontres des Études africaines en France. « *L'Afrique des/en réseaux* » 30 juin, 1 et 2 juillet 2014
CNRS / IEP/ Universités de Bordeaux 3 et de Bordeaux IV

Thème : La mondialisation en ses différents niveaux

Atelier « Politiques foncières en Afrique subsaharienne. La mise en réseau globalisé des États et des sociétés rurales par/dans les programmes d'enregistrement des droits ».

Proposition de communication

Statuts fonciers et investissements agricoles : les rapports contrastés entre formalisation des accords fonciers et essor de l'entrepreneuriat agricole dans les provinces du Ziro et de la Sissili

Laurent Téwendé Ouédraogo, doctorant à l'UMR PRODIG,

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

tewoud@hotmail.fr

Résumé

Le discours dominant en matière de politiques agricoles et foncières dans les pays d'Afrique subsaharienne établit, souvent, un lien entre niveau de sécurité foncière (par titre qui protègerait le détenteur contre diverses formes d'expropriation) et niveau d'investissement agricole. Ce postulat est un des arguments de poids qui sert à justifier (voire imposer) des réformes foncières principalement axées sur la formalisation des accords fonciers par l'établissement, à titre individuel ou collectif, de « papiers de la terre » dans des pays comme le Burkina Faso. Quand bien même l'argumentaire « sécurité foncière par titre encourage les investissements agricoles » n'est pas sans fondement au Burkina Faso, il apparaît fort décalé dans la partie sud du pays, une des principales zones de production agricole, où les relations entre statuts fonciers des acteurs et leurs niveaux d'investissement agricole sont contrastées. Les pratiques agricoles locales permettent, en effet, d'appréhender des entraves au développement de l'entrepreneuriat agricole au rang desquelles la question foncière (accessibilité et exploitation sécurisées) apparaît bien secondaire, alors qu'elle est au centre d'une importante agitation socio-médiatique. Faux ou vrai problème du développement agricole local? Partant d'enquêtes de terrain, cette communication abordera, en premier lieu, la diversité des statuts fonciers des entrepreneurs agricoles et leurs rapports au processus de formalisation des droits fonciers en cours ; en deuxième lieu, seront analysés les facteurs d'incitation et/ou d'entrave aux investissements agricoles dans la zone et en troisième lieu on analysera les relations entre possessions foncières légales et niveaux d'investissement agricole.

Mots clés : statuts fonciers, titre foncier, investissements agricoles, sud du Burkina Faso